

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 200 de Chartres, N° 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 17 AVRIL 1866.

Entre les rues Bienville et Conti.

C. F. WENIG & C^o PROPRIÉTAIRES GÉNÉRAUX

NOUVELLES-ORLÉANS
MARDI MATIN 17 AVRIL 1866

Le Bureau de la Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1866.
Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 10 courant. Ce rapport est le résultat de l'enquête que j'ai faite sur les affaires de la Nouvelle-Orléans, et qui a été faite par moi-même et par mes collaborateurs. Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

NOUVELLES DE NEW-YORK

Le 17 avril 1866. On apprend de New-York que le Sénat a adopté, le 15 courant, une loi qui autorise le Président à suspendre les lois de la Constitution, en cas de rébellion ou d'insurrection. Cette loi est considérée comme une mesure d'urgence, et elle est attendue avec intérêt par le public. On croit que le Président n'aura pas besoin de recourir à cette loi, mais elle est considérée comme une garantie pour le pays.

Grande Réunion

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

CANDIDATURES

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

SOLÉRIES

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

VENTES JUDICIAIRES

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

Opinion de la Presse

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

PAR LE TELEGRAPHE

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

Compagnie d'Assurance

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

Machine à coudre

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

AVIS DE BUREAU DE POSTE

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

GERMANIA

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

Corps Législatif

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

ATTENTION

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

AVIS

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

AVIS

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

AVIS

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.

AVIS

Le 17 avril 1866. On annonce que le 20 courant, il y aura une grande réunion à la Nouvelle-Orléans, pour discuter les affaires de la Nouvelle-Orléans. Cette réunion sera présidée par le Gouverneur, et elle sera ouverte à tous les citoyens.